

Prise de position

En Suisse, la sécurité de l'approvisionnement est insuffisante

Zoug (30.01.2020) Ces derniers mois, comme ces dernières années, les problèmes d'approvisionnement en médicaments se sont considérablement aggravés. Ils touchent les médicaments vitaux aussi bien que les produits de base. Sans contre-mesures efficaces, la situation ne peut qu'empirer.

De nombreuses maladies jusqu'ici mortelles sont aujourd'hui guérissables. L'espérance de vie et la qualité de vie de la population augmentent. Bien des souffrances sont évitées grâce aux médicaments. Mais à cause de conditions-cadre inadéquates, des étranglements viennent régulièrement frapper l'approvisionnement. La sécurité de l'approvisionnement ne peut être obtenue par la seule force de la loi ; elle réclame des incitations économiques dans notre système de santé. Seule une réglementation intelligente peut garantir à l'ensemble des patients un approvisionnement sans rupture.

Sécurité de l'approvisionnement – sécurité des patients

L'association des entreprises pharmaceutiques en Suisse vips est préoccupée par la répétition des pénuries de médicaments. Pour elle, bien sûr, les victimes de cette situation sont principalement les patients, dont elle affecte les thérapies et les chances de guérison. Ces pénuries sont particulièrement inquiétantes pour les patients atteints de maladies chroniques. Tout manque ou tout changement de médicament augmente le risque d'aggraver leurs maux. Quand l'observance du traitement est menacée, le risque d'effets secondaires ne doit pas être sous-estimé. Des coûts supplémentaires peuvent s'ensuivre, contrariant les efforts déployés pour contenir les coûts de la santé. En un mot, le bien-être des patients est en jeu.

Aggravation de la situation

Le site web www.drugshortage.ch suit le problème des pénuries de médicaments. La tendance observée est que les médicaments bien établis et peu coûteux sont particulièrement touchés. Mais dans le domaine des produits très innovants, notamment pour les maladies rares, on constate également que moins de la moitié des produits sont disponibles par rapport aux pays voisins. La mondialisation semble accentuer cette tendance et la situation pourrait même s'aggraver à cause du Brexit. Cela vaut à la fois pour les médicaments et les dispositifs médicaux.

Origines et conséquences

La précarité de la situation n'a pas due qu'à un seul facteur, mais les causes susceptibles d'occasionner des dommages irréversibles doivent bénéficier d'une plus grande priorité. Il s'agit par exemple des exigences draconiennes en matière d'admission ou des réductions de prix pour les médicaments. Ces dernières ne doivent pas aller jusqu'à rendre des produits indisponibles en Suisse pour une question de rentabilité.

Le développement continu de produits éprouvés est rendu pratiquement impossible par le diktat des bas prix – lié au système des prix de référence –, ce qui entraîne un rétrécissement de l'offre. L'introduction de génériques est entravée – pour environ 1/3 des emballages de médicaments, on ne trouve pas de génériques, alors qu'il serait possible d'en avoir. Pour les fabricants, les incitations à produire des médicaments moins rémunérateurs font défaut.

Les conséquences des ruptures d'approvisionnement sont multiples :

- Insécurité pour les acteurs du marché
- Patients privés de thérapies vitales
- Changements de thérapies soulevant des questions de tolérance et d'observance et entraînant des coûts supplémentaires pour l'ensemble du système en raison de durées de médication plus longues, d'un plus grand nombre de visites chez le médecin, de séjours hospitaliers supplémentaires ou d'absences au travail
- Contraintes administratives supplémentaires pour le fournisseur de prestations
- Autorisation exceptionnelle de produits étrangers pour assurer les soudures
- Dégâts d'image
- Exigence de réserves obligatoires – indemnisation des suppléments de coûts

En cas de pénurie, il y a répartition entre différents marchés. Il est donc impératif d'assurer des conditions-cadre favorables. En Suisse, la qualité des prestations de santé est très élevée et la position de pointe qu'occupe notre pays à cet égard en comparaison internationale ne doit pas être mise en péril.

Solutions possibles

Au-delà de l'industrie pharmaceutique, la responsabilité d'un retour à la stabilité incombe aux fournisseurs de prestations, en particulier aux hôpitaux, ainsi qu'à l'Office fédéral de la santé publique, à Swissmedic et à l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays. Aboutir à une solution n'est possible qu'avec la participation de toutes les parties concernées. Avec ses entreprises membres, la vips est mobilisée pour sa part dans plusieurs organes et comités. Elle étudie diverses options, comme la création d'une réglementation spéciale attrayante pour les produits critiques du point de vue de l'approvisionnement, le renforcement des conditions-cadre concernant les produits à bas prix de l'approvisionnement de base, la création d'incitations pour la production locale ou régionale (CH/Europe), le développement de capacités de stockage à tous les niveaux (producteurs - grossistes - hôpitaux - pharmacies), la rémunération des stocks obligatoires, le paiement de primes pour la capacité d'approvisionnement, la création d'un système de notification officiel, la facilitation des procédures d'admission de produits ou encore la professionnalisation et la numérisation de la chaîne d'approvisionnement et de planification. Pour financer des mesures efficaces, les recettes liées à l'introduction de l'ordonnance OITPTh (intégrité et transparence dans le domaine des produits thérapeutiques) peuvent être utilisées de manière optimale. Consciente de sa responsabilité, l'industrie pharmaceutique met tout en œuvre pour préserver la sécurité de l'approvisionnement dans l'intérêt des patients.

Informations complémentaires

Marcel Plattner, président, 079 469 92 68
Ernst Niemack, directeur, 078 646 80 30